






Santé et Sécurité au Travail
Secourisme Incendie Prévention

Formation Chargé Evacuation (Guides et Serre-Files)

 Présentiel	PUBLIC Tout salarié désigné ou volontaire pour assurer une mission de Chargé Evacuation
 3 Heures	
 10 personnes maximum	LIEU Adresse mentionnée sur la convention et les convocations
1 personne(s) minimum	Salle mise à disposition par le client ou l'organisme avec 1 table, des chaises Permettre l'accès aux locaux pour une visite pédagogique jusqu'au point de rassemblement extérieur
	PROFIL DU FORMATEUR Pompier ou Formateur Incendie expérimenté
	PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES Aucun prérequis n'est nécessaire

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'organiser et de participer à l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou de situation d'urgence ;
- d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement ;
- d'assurer les missions de guide-file ou de serre-file ;
- de contribuer à une évacuation rapide, ordonnée et sécurisée.

🔄 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principes fondamentaux de l'évacuation ;
- Identifier les risques liés à un incendie ou à une situation d'urgence ;
- Connaître le rôle et les missions des guide-files et serre-files ;
- Déclencher et transmettre l'alerte ;
- Mettre en œuvre les consignes d'évacuation ;
- Diriger les occupants vers les issues de secours ;
- Vérifier la vacuité des locaux ;
- Rejoindre et sécuriser le point de rassemblement ;
- Faciliter l'intervention des secours.

La formation peut être complétée par un exercice d'évacuation grandeur nature au sein de l'établissement.

☰: CONTENU

Sensibilisation au risque incendie et à l'évacuation

- Les principales causes d'incendie ;
- Les dangers des fumées ;
- Les comportements humains face au danger ;
- Les enjeux de l'évacuation

Les principes fondamentaux de l'évacuation

- Déclenchement de l'alarme ;
- Procédures internes ;
- Issues de secours et cheminements ;
- Point de rassemblement ;
- Consignes générales de sécurité ;
- Lecture des plans d'évacuation.

Les rôles du guide-file et du serre-file

Le guide-file :

- Prendre en charge les occupants ;
- Diriger vers les sorties de secours ;
- Maintenir le calme ;
- Conduire au point de rassemblement.

Le serre-file

- Vérifier la vacuité des locaux ;
- Fermer les portes ;
- Signaler les anomalies ;
- Informers le responsable d'évacuation.

Coordination des actions

- Communication ;
- Transmission des informations ;
- Relations avec les secours.

Organisation pratique de l'évacuation

- Conduite à tenir lors du déclenchement de l'alarme ;
- Assistance aux personnes en difficulté ;
- Gestion des comportements à risque ;
- Particularités liées au site ;
- Gestion des visiteurs et entreprises extérieures.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel adaptée aux risques spécifiques de l'entreprise.

Apports théoriques structurés

Exposés interactifs et démonstration pratique

Mise en situation : Visite de l'entreprise jusqu'au point de rassemblement

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Ordinateur, vidéoprojecteur,

Système d'alarme, signalisation d'évacuation

Supports pédagogiques, multimédia, cours, films, photos.

Plan d'intervention et d'évacuation et Consignes de sécurité du site

Aide mémoire individuel remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.
- Test de positionnement et recueil des attentes des participants en amont de la formation
- Evaluation des compétences attendues :
 - Évaluation formative des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, jeux de rôle, débriefing)
- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation
- Documents délivrés : Certificat de réalisation, Attestation de formation.
- Validité, périodicité : Il est recommandé de réaliser :
 - un exercice d'évacuation semestriel conformément à la réglementation ;
 - une remise à niveau régulière ;
 - une actualisation en cas de modification des locaux ou des procédures.

MODALITÉS D'ACCÈS

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), JFC FORMATION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.